

# La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

## Sommaire

Agenda associatif et activités  
du CADEB

Page 2

Non au circuit de F1

Page 3

Plan local de déplacements

Page 3

Le CADEB et la Région

Page 4

La Tangentielle nord avance

Page 5

Réseau Vélo 78

Page 6

L'éco-quartier du Vésinet

Page 7

Les Roms de Houilles

Page 7

Le site Internet de Natur'ville

Page 7

Les risques dans la Boucle

Page 8

Trafic avec Paris

Page 9

Une AMAP à Poissy?

Page 10

L'environnement en bref

Page 11

Courrier des lecteurs

Page 11

Collectifs et associations  
d'environnement dans la  
Boucle

Page 12

## Les projets du CADEB pour 2009

Dans quelques jours, le CADEB tiendra son assemblée générale au cœur de la Boucle, dans le domaine de la Borde à Montesson, gracieusement mis à disposition par le Département des Yvelines. Le Collectif présentera ses priorités pour 2009.

La première est proposée par l'association Seine Vivante. Notre boucle de Seine a la chance de posséder un grand espace naturel, à proximité immédiate de Paris et de la Défense: c'est la plaine de Montesson. L'idée est d'établir un état des lieux, de mettre en évidence les menaces qui pèsent sur cet espace, mais aussi de déterminer les atouts à faire valoir dans une optique de développement durable. L'objectif est d'aboutir à des propositions d'action qui pourraient trouver leur place au sein d'un agenda 21 de la Boucle.

La seconde priorité porte sur les jardins familiaux. Le CADEB est attaché à leur développement. Les jardins ont de nombreuses vertus: ils créent du lien entre les habitants, permettent à des citoyens de retrouver un contact avec la nature, réduisent le budget alimentaire de familles modestes. Le CADEB soutiendra les initiatives locales pour maintenir ou implanter des jardins associatifs dans la Boucle.

Au delà de ces deux priorités d'action, le CADEB continuera en 2009:

- à fédérer toutes les bonnes volontés - associations et particuliers - qui souhaitent travailler ensemble pour l'environnement dans la boucle de Montesson et alentour.
- à rechercher la concertation avec les élus, à tous les échelons mais principalement à l'échelon intercommunal, avec la CCBS (1), sur les dossiers en cours: le plan local de déplacements, le programme local de l'habitat, le schéma de cohérence territoriale, l'agenda 21.
- à mener son action dans le cadre du développement durable, pour répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Le CADEB invite tous ceux qui partagent ces objectifs à le rejoindre, afin d'œuvrer ensemble pour une meilleure qualité de vie dans la Boucle.

*Le Bureau du CADEB*

(1) Communauté de communes de la boucle de la Seine

**CADEB association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement  
sous le numéro 04-033 DUEL – SIREN 484 499 009**

**siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE**

**Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr**

**Site Internet : [www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)**

## Activités du CADEB

### Janvier

- Du 7 au 12 janvier: cérémonie des vœux dans les différentes communes de la Boucle
- Jeudi 15: réunion sur le site de Seine Aval sur le devenir des boues de stations d'épuration
- Samedi 17: assemblée générale de Seine Vivante à Croissy sur Seine
- Vendredi 23: inauguration de l'exposition du Grand Prix de l'environnement à Garches.
- Lundi 26: réunion avec l'Association des usagers des transports (AUT) sur le réseau de bus Optile
- Mercredi 28: conseil d'administration du CADEB à Montesson.
- Samedi 31: visite du Sénat

### Février

- Mardi 3: colloque sur l'agriculture péri-urbaine au conseil économique et social régional (CESR)
- Mercredi 4: réunion du conseil de la CCBS à Chatou.
- Jeudi 5: réunion des associations sartrouilloises membres du CADEB.
- Mardi 10: réunion en mairie de Sartrouville sur les projets cyclables de la ville (CADEB et Réseau vélo 78)
- Mardi 10: réunion à Porcheville des associations d'environnement de la vallée de Seine avec la DRIRE
- Mercredi 11: Réunion des adhérents d'AEB au Vésinet sur le projet des terrains de l'hôpital.
- Jeudi 12: inauguration du Foyer de vie à Croissy, géré par Avenir-APEI (association de parents et amis de personnes handicapées mentales)
- Jeudi 12: assemblée générale du Comité du Vieux pays à Sartrouville.

### **Adhésions au CADEB**

**Associations:** L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du CADEB.

**Individuels:** la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions individuelles directes sont acceptées

## Agenda associatif

### Samedi 7 mars :

Assemblée générale annuelle du CADEB, à 9h30, à la Maison du Parc - Domaine de la Borde à Montesson, 155, Avenue Gabriel Péri, 78360 Montesson (entrée par le parc départemental de la boucle de Montesson)

Ordre du jour:

- Rapport moral et d'activité 2008
- Rapport financier 2008 et cotisation 2009
- Élections au Conseil
- Perspectives 2009
- Questions diverses et débat.

Interventions (à partir de 11h30)

- Jean-François Bel, Maire de Montesson, Vice-président du Conseil général des Yvelines
- Robert Varèse, Maire du Vésinet, premier vice-président de la CCBS en charge du Développement durable

La réunion se terminera par un pot de l'amitié  
Renseignements et inscriptions auprès du CADEB.

### Lundi 16 et 23 mars:

Prochaines réunions des ateliers du développement durable avec  
Forme 21.  
Renseignements sur le site du CADEB

### Du 26 avril au 3 mai:

Festivités du millénaire de l'église Saint-Martin de Sartrouville, avec un concert organisé par le Comité du Vieux Pays le mercredi 29 avril.. Programme complet sur le site de la ville de Sartrouville

### Samedi 16 mai:

Nettoyage des bergers de Seine à Sartrouville, avec le Comité du Vieux Pays.

### Dimanche 17 mai:

11ème Fête du quartier des Dix Arpents à Sartrouville.

### Dimanche 17 mai:

Sortie vélo avec l'association des riverains du quartier de la mairie à Sartrouville.

### **Bulletin d'adhésion 2009**

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
.....  
Tél:..... Courriel: .....

Je demande à adhérer au CADEB et verse ma cotisation de 10 euros .  
A retourner à:  
CADEB 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville

# Circuit F1: le CADEB dit non au projet



Le CADEB, Collectif d'associations agréé pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson

1 Rejoint les associations d'environnement déjà présentes au sein du collectif « Flins sans F1 » en affirmant son opposition au projet baptisé « Yvelines F1, la vallée de l'automobile », totalement en contradiction avec la

démarche du Grenelle de l'environnement.

2 Demande expressément d'accélérer le processus d'implantation sur 150 ha d'une agriculture biologique portée par le projet du conseil régional d'Île-de-France et l'agence régionale des espaces verts.

3 Soutient néanmoins tout projet d'innovation :

- susceptible d'accélérer le développement de véhicules dits « propres » et peu consommateurs d'énergie
- implanté dans le respect de l'environnement (notamment de la nappe phréatique)
- créateur d'emplois pérennes

4 Demande d'urgence une concertation entre le Département et les associations d'environnement sur ce dossier.

Cette « motion » a été adoptée à l'unanimité par le Conseil du CADEB réuni le 28 janvier 2009.

## Pour en savoir plus:

Sur l'action du Collectif « Flins sans F1 » qui regroupe plus d'une cinquantaine d'organismes (agriculteurs, associations environnementales, riverains, municipalités, organisations politiques)

Site Internet du Collectif  
[www.collectif-flinssansf1.org/](http://www.collectif-flinssansf1.org/)

Sur la position d'Île-de-France Environnement: « Non au circuit de Formule 1 entre Flins et les Mureaux »

Site Internet: [www.idfe.org/](http://www.idfe.org/)  
(en rubrique actualité)

Sur le projet défendu par le Département des Yvelines;

Site officiel du projet:  
<http://www.yvelinesf1.fr/>

## Plan local de déplacements: oui à la démarche

La loi sur l'air (1996) et plus encore la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (2001) rendent caduque la logique des plans de circulation (fluidité du trafic automobile, séparation des usages) au profit des plans de déplacement urbain (maîtrise et régulation du trafic automobile, développement du transport public et mesures spécifiques en faveur des piétons et des cyclistes) dont le plan local de déplacements est la déclinaison locale. Il s'agit sur le terrain d'une véritable révolution des pratiques.

A l'échelon de la Boucle de Montesson, la CCBS a décidé d'élaborer un plan local de déplacements dont le projet a été communiqué au CADEB. Notre Collectif s'en félicite.

Comme indiqué en introduction du document, « l'augmentation constante de la circulation routière génère un cercle vicieux de consommation d'espace et de domination de l'automobile sur les autres modes. L'enjeu est de mener une politique de déplacements où tous les modes de transport sont complémentaires afin de garantir une bonne accessibilité dans la CCBS. Il ne s'agit pas de lutter contre l'automobile mais plutôt d'opérer un rééquilibrage des modes de déplacement. »

Pour parvenir à ce rééquilibrage, le CADEB ne nie pas les difficultés liées à la géographie de la Boucle, à l'aménagement actuel de l'espace urbain et la résistance au changement de logique.

La priorité aux transports en commun fait désormais consensus et le CADEB s'en félicite,



en rappelant toutefois que dans les années 1990 il était bien seul à défendre cette optique, considérée comme celle de « doux rêveurs ».

Le CADEB encourage la CCBS à persister dans la démarche engagée, et de décider de véritables actions en faveur de la maîtrise du trafic automobile, de l'amélioration de la sécurité par la réduction de la vitesse des véhicules, d'un ré-aménagement de l'espace urbain en faveur des piétons, des cyclistes et des PMR.

Gérard Moulin  
Secrétaire du CADEB



# La Région, la Boucle et le CADEB

*En application des lois de décentralisation, la Région Île-de-France intervient localement dans les nombreux domaines où elle est compétente. La Boucle de Montesson ne fait pas exception. C'est pourquoi le CADEB a souhaité rencontrer Jacqueline Penez, conseillère régionale de proximité depuis 1998 pour faire le point.*

## Quel est le rôle d'un conseiller régional ?

Sa première mission est d'assurer la gestion de la Région. Comme la Région, c'est grand, on est amené à se spécialiser par domaine, chacun en fonction de ses compétences. Moi, je suis plutôt spécialisée dans le développement économique, la recherche et l'innovation ainsi que la formation, car cela va de pair. De plus, j'interviens dans le domaine agricole.

Ensuite, nous avons des responsabilités communes, en tous cas pour ceux qui font partie de la majorité autour du Président Jean-Paul Huchon, ce qui est mon cas, comme vous le savez.. Nous sommes amenés à représenter la Région; c'est énorme, car ce sont tous les conseils d'administration de toutes les structures auxquelles la Région participe: lycées, centres de formation, universités, structures culturelles, etc.

Enfin, un rôle de proximité: en effet, même si les conseillers sont élus au niveau régional sur une liste départementale et ne sont pas attachés à un territoire, nous avons une mission de relation de proximité avec le territoire local, les populations, les structures et les élus pour des projets locaux quand l'intervention de la Région est demandée. Nous avons donc un rôle d'information et de relais.

Pour la Boucle et les environs, je le partage avec Bruno Susani, qui est devenu récemment conseiller suite au décès d'un membre du conseil régional.

## Justement, peut-on faire un tour d'horizon de ces dossiers de proximité?

- Les agendas 21:

La Région accompagne le développement durable dans les collectivités, en subventionnant les études préalables à la réalisation d'un agenda 21 et la mise en œuvre d'agendas 21 pertinents.

- Le maintien du maraîchage dans la Plaine de Montesson:

La Région est favorable au maintien et au développement d'une agriculture de proximité.



*Jacqueline Penez, conseillère régionale, au centre sur la photo, a reçu une délégation du CADEB, conduite par sa Présidente, Paulette Menguy*

Dans le schéma directeur régional (SDRIF), la vocation agricole de la plaine figure expressément. Toutefois, la Région est attachée à une agriculture respectueuse de l'environnement, ce qui implique des évolutions dans les pratiques culturelles.

- Les transports collectifs:

En charge du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) depuis 2 ans, la Région a la volonté de moderniser le réseau francilien et d'améliorer la qualité de service, mais se heurte à deux problèmes : le retard de l'État à apporter sa part de financement et la difficulté pour les opérateurs (SNCF, RATP) à satisfaire les exigences de qualité.

Pour le RER A, des rames de plus grande capacité et plus confortables ont été commandées et seront livrées à partir de 2010.

Pour la Tangentielle Nord, la Région a apporté sa part de financement (2/3 Région, 1/3 État) et le projet suit son cours normalement.

En revanche, pour la liaison SNCF en semaine en heures creuses avec Paris Saint-Lazare depuis la Boucle, il faudrait refaire le point avec les services de la Région et du STIF.

- Le projet de nouvelles haltes fluviales dans la Boucle (voir lettre du CADEB N° 15 de septembre 2008) Ce projet a été accepté dans son principe par la Région pour favoriser le tourisme et la diffusion de la culture auprès du plus grand nombre. Il participe aussi à la valorisation de la Seine qui est une richesse et un élément fédérateur de notre environnement. En revanche, la Région sera attentive aux conditions de réalisation de ce projet et à sa bonne insertion environnementale.

## Comment les associations peuvent-elles travailler avec la Région sur tous ces dossiers ?

Comme je le disais tout à l'heure, les conseillers régionaux de proximité ont un rôle de relais. Le CADEB peut me questionner sur ces dossiers ou me faire part de ses observations. Je ferai passer le message auprès des services instructeurs. Je vous propose aussi des rencontres à intervalles réguliers.

*Compte-rendu établi par le CADEB  
Février 2009*

# La Tangentielle nord avance sans bruit

Depuis près d'un an, le RER A fait régulièrement l'actualité. Depuis quelques semaines, c'est le Réseau Paris Saint-Lazare. Parallèlement, des projets de lignes nouvelles fleurissent de tous côtés. Au milieu de toute cette effervescence, que devient la Tangentielle nord, dont on n'entend plus parler, au point que certains riverains s'interrogent sur son devenir? Voici, nous l'espérons, la réponse à ces questions.

Le STIF, autorité organisatrice des transports en Île-de-France, est confiant vis à vis du projet. « En ce moment, on parle effectivement beaucoup des difficultés d'exploitation sur le réseau existant (en particulier sur le RER A) ou de projets à long terme, mais la Tangentielle nord, qui constituera la vraie première liaison de banlieue à banlieue à l'échelle de la région, sera mise en service dans une échéance proche. »

A RFF, en charge de la réalisation des infrastructures, c'est aussi la sérénité qui prévaut. Si l'on ne parle pas de la Tangentielle nord, c'est que tout va bien. « Les études techniques s'achèvent pour le tronçon central (Épinay-Le Bourget), selon le planning prévu et sans mauvaise surprise » déclare Stéphane Ménard, chef de projet Tangentielle nord. Et à partir du moment où les études sont validées, les travaux peuvent commencer fin 2009-début 2010, pour une mise en service en 2014 comme prévu.

Autre signe positif: c'est le seul projet de transports en commun francilien qui ait été retenu dans le récent plan de relance gouvernemental, car c'est le seul prêt à démarrer.

## Un projet en deux phases

La première phase concerne le tronçon central Épinay-Le Bourget, pour lequel les études techniques sont donc en cours de finalisation et dont le plan de financement est quasiment bouclé. Concernant en revanche les prolongements prévus en deuxième phase, à l'ouest jusqu'à Sartrouville et à l'est jusqu'à Noisy-le-Sec, la situation est moins avancée : les sommes apportées par l'actuel Contrat de projets Etat-Région 2007 2013 - une cinquantaine de millions d'euros - permettent seulement de réaliser les études d'avant-projet et de mener à bien la moitié des acquisitions foncières. Mais pour le STIF, il faut, en accord avec les financeurs, lancer ces études dans les meilleurs délais, sans attendre la réalisation du tronçon central.

Aller vite, c'est aussi le souhait de nos élus de la CCBS qui conjointement avec ceux d'Argenteuil-Bezons ont écrit au STIF pour demander une « accélération du projet ».

Or aujourd'hui, outre le fait que les études techniques n'ont pas encore été lancées, il n'y a pas l'argent pour entamer les travaux sur les prolonge-



ments ouest et est, qui ne sont pas les moins coûteux. Il faudra donc attendre un nouvel engagement des financeurs sur la deuxième phase de la Tangentielle nord, dans le cadre du prochain contrat de projet par exemple.

## Boucler le financement

Outre l'État et la Région Île-de-France, financeurs principaux (1/3, 2/3 dans le contrat de projet actuel), les départements traversés seront également sollicités pour participer au financement des travaux de la deuxième phase. « A l'est, la Seine Saint Denis a fait état de son désir de voir la Tangentielle réalisée dans sa totalité, jusqu'à Noisy-le-Sec. A l'ouest, il en est de même pour le Val d'Oise et également les Yvelines dont on espère bien qu'ils participent prochainement, peut-être pas aux études d'avant-projet puisque selon l'usage ce sont l'État et la Région qui les financent, mais aux acquisitions foncières et aux travaux de ce tronçon. », indique Stéphane Ménard. Même discours du côté du STIF, qui souhaite la participation des Yvelines car le prolongement ouest profite largement au département (communes de Sartrouville et Houilles) avec l'aménagement du terminus à Sartrouville et la création d'une nouvelle gare à Val Notre-Dame.

La difficulté apparaît clairement. Alors que le projet fait l'objet d'un large consensus auprès des élus et des populations, qui l'attendent avec impatience, il reste maintenant aux financeurs à trouver en temps utile une juste répartition de la contribution de chacun. C'est la condition pour que, dans les années 2016-2017, les habitants de Noisy-le-Sec et Sartrouville puissent inaugurer joyeusement cette liaison Est-Ouest sans passer par Paris.

Jean-Claude Parisot,  
Secrétaire général du CADEB

## Le projet

- Une liaison de 28 km au nord de Paris
  - 6 gares nouvelles et 8 réaménagées
  - Des correspondances avec de nombreuses lignes existantes (dont les cinq RER)
  - Suppression des 14 passages à niveaux
  - Un coût (matériel compris) estimé à environ 1 milliard d'euros.
- Un « tram-train » toutes les cinq minutes en heure de pointe (10 minutes aux heures creuses)
- Un temps de trajet total de 35 mn
  - Une ligne ouverte de 5h à 24h

## Une réalisation en deux phases:

- d'abord un tronçon central, d'Épinay au Bourget
- ensuite deux prolongements l'un à l'Est, jusqu'à Noisy le Sec, l'autre à l'ouest, jusqu'à Sartrouville

## Trois départements traversés:

- Les Yvelines (Houilles et Sartrouville)
- Le Val d'Oise (Argenteuil)
- La Seine Saint-Denis (d'Épinay à Noisy le sec)

## Les acteurs:

- Le STIF autorité organisatrice des transports en Ile de France
- RFF (Réseau Ferré de France), maître d'ouvrage pour les infrastructures
- La SNCF, maître d'ouvrage pour les gares et la matériel roulant

# Réseau Vélo 78



*Entre Réseau Vélo 78 et le CADEB, c'est comme deux frères jumeaux, quasiment inséparables: même âge -une douzaine d'années-, même lieu de naissance -la Boucle-, même territoire d'action -la Boucle et ses environs-, même passion -l'environnement-. Seule différence qui les sépare, ou plutôt les réunit dans l'action: le CADEB est généraliste, Réseau Vélo 78 est spécialisé dans les circulations douces, au point d'être devenu un spécialiste reconnu et apprécié de tous, associatifs et élus. Laissons la parole à deux de ses dirigeants.*

Réseau Vélo 78 s'est constitué en 1997 dans les Yvelines sur la lancée d'une demande de proposition de réseau cyclable dans Saint-Germain-en-Laye et Conflans-Sainte-Honorine exprimée par un élu vert du conseil régional.

Au sein des Yvelines, d'autres associations de cyclistes sont maintenant actives: à Poissy, Buc, Rambouillet, St Quentin en Yvelines, Mantes.

Réseau Vélo 78 est adhérent à l'AF3V (Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes) et représenté à son Conseil d'Administration. Il est également adhérent à la FUBICY (Fédération nationale des Usagers de la BICYclette).

## Ambition et action locale

L'objectif de Réseau Vélo 78 est la promotion de la bicyclette comme moyen de transport quotidien et de loisir et son ambition est de faire développer les infrastructures cyclables dans le département.

Avec plus de 200 membres, l'action locale de Réseau Vélo 78 s'étend à une quinzaine de communes du Nord-Est du département des Yvelines, (Houilles, Sartrouville, Le Pecq, Maisons-Laffitte, le Mesnil le Roi, Chatou, Croissy sur Seine, Carrières sur Seine, Saint Germain...).

Bien que proches les unes des autres ces communes présentent une grande diversité pour les cyclistes: voirie urbaine dans les villes, plaine de Montesson avec ses cultures maraîchères,

forêt de Saint Germain, sans oublier les franchissements de Seine qui constituent autant de goulots d'étranglement rarement aménagés pour la circulation cycliste.

Seule ou avec d'autres, dont le CADEB, l'association s'intéresse et participe à des projets aussi divers que le Plan Local de Déplacement dans les communes de la Boucle de Montesson, les aménagements à réaliser le long de la voie nouvelle RD 121 à Sartrouville et Montesson, l'impact sur les circulations douces du projet de protection de la forêt de Saint Germain, les projets de véloroutes tel que le Paris Londres ou le double sens cyclable que l'on voudrait dans telle ou telle rue. Les projets sont suivis par le Conseil d'Administration, composé de représentants des diverses communes, qui se réunit tous les 2 mois.

## Des interlocuteurs multiples

Depuis de nombreuses années, la Région Île-de-France soutient et finance les projets cyclables, en lien avec les associations. Avec la mise en place récente d'une cellule chargée des circulations douces au Conseil Général des Yvelines, le dialogue avec le département est de bonne qualité.

La situation est par contre très contrastée au niveau des communes: si certaines réagissent favorablement et rapidement à nos demandes d'autres (heureusement plus rares) en sont encore à la quasi absence de

dialogue et comprennent difficilement les difficultés du cycliste amené à se déplacer dans une ville où la voirie n'est encore pensée que pour la voiture. L'existence de la communauté de communes de la boucle de la Seine (CCBS), qui regroupe 7 villes devrait cependant aider à mettre à niveau les communes en retard.

Une des réussites importantes de l'association (au sein d'un collectif créé pour l'occasion) est l'obtention d'un aménagement cyclable entre La Défense et les bords de Seine.

## Convivialité

Deux à trois fois par an, Réseau Vélo 78 organise une sortie conviviale pour ses membres de 7 à 77 ans afin de partager en groupe les joies de la Petite Reine.

Réseau vélo 78 est une association sérieuse, mais qui ne se prend pas au sérieux. La convivialité et la bonne humeur animent chaque réunion et sortie. Le travail et les projets ne manquent pas, mais malgré les bonnes volontés, il est difficile de tout faire et de changer de braquet....

*Lionel Carrara, Président  
Philippe Leroy, Délégué pour Sartrouville*

## Réseau Vélo 78

*Siège social: 47 Chemin du Tour des Bois 78110 Le Vésinet*

*Courriel:*

*reseau.velo.78@club-internet.fr*

*Site Internet: www.reseauvelo78.org*



*Octobre 2008: les membres de Réseau Vélo 78 quittent le parc du Dispensaire, à Sartrouville, le jour de la fête des vendanges, derrière leur Président, Lionel Carrara, à gauche sur la photo, et Philippe Leroy, au centre.*

# L'éco-quartier du Vésinet

L'Association AEB, membre du CADEB, a organisé une première réunion pour ses adhérents le 11 février dernier. Ce fut un succès, par le nombre des participants et la qualité des échanges.

Après un exposé complet sur le statut du projet et le timing des études prévu par la mairie du Vésinet, les participants ont fait part de leurs nombreuses préoccupations.

En synthèse les principales interrogations tournent autour des idées suivantes :

- circulation : comment faire circuler plus de 1000 voitures supplémentaires dans un réseau saturé ? Quelles circulations douces ? Quels transports collectifs ? Quel stationnement ?
- urbanisme : comment implanter 600 logements, sans abîmer le parc et ses arbres, tout en intégrant ce nouveau quartier au quartier Princesse et à Croissy ?

- les services à la population : quelles écoles, crèches, lieux sportifs, locaux associatifs, banque, poste,...?
- l'aspect financier : conséquences financières du projet ? intérêt d'une ZAC en régie plutôt que concédée ?

• le timing : trop serré, permettra-t-il de faire des études approfondies, avec une concertation suffisante ?  
Comme on peut le voir, les adhérents ont exprimé de nombreuses inquiétudes. Voilà autant de sujets sur lesquels les groupes de travail d'AEB vont plancher. Bien entendu, toutes les bonnes volontés sont acceptées dans ces groupes de travail.

*Yves Rambaud, trésorier d'AEB*



## L'Association Aménagement et Environnement de la boucle (AEB)

L'association réunit les habitants du Vésinet, de Croissy et du Pecq désireux d'être impliqués dans le développement harmonieux du Sud de la Boucle de la Seine et en particulier dans le projet d'urbanisation du parc de l'hôpital du Vésinet, dit Parc Impérial

Site: [blog.aeb-parcimperial.fr/](http://blog.aeb-parcimperial.fr/)

## Aide aux Roms de Houilles

En plein cœur de la ville, entre petits pavillons et boulevard, un terrain de 38 000 m<sup>2</sup> à l'abandon depuis 25 ans. C'est l'espace « Sarrazin », qui à terme devrait devenir un espace commercial. C'est sur cette friche industrielle que plusieurs familles de Roms sont venues se réfugier après avoir été expulsées d'Argenteuil. En atten-

dant la nouvelle expulsion, ils n'obtiennent aucune aide, du fait qu'ils sont sans papiers. Récemment, la situation a légèrement évolué : un comité de soutien s'est créé et le CCAS de la Mairie de Houilles a accepté de domicilier certains d'entre eux. Des demandes d'AME sont en cours ( Aide Médicale d'État ).

Aux côtés de plusieurs associations humanitaires, Voisins Voisines et la Boucle Verte ont apporté leur aide à ces familles.

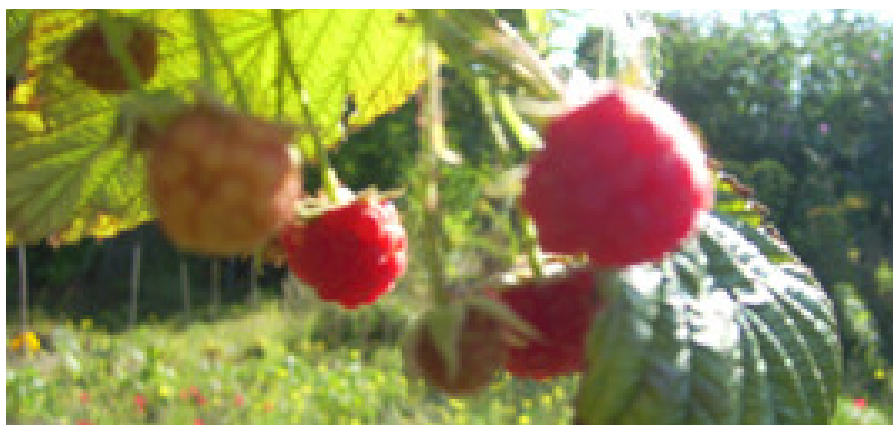
Un dossier complet mis à jour régulièrement est disponible sur le site Internet de la Boucle verte: [www.laboucleverte.org/](http://www.laboucleverte.org/)

## Natur'Ville ouvre son site Internet

Depuis 1999, Natur'Ville gère des jardins familiaux à Sartrouville, sur un terrain qu'elle a défriché et où passera prochainement une route départementale.

En attente d'un autre terrain pour continuer son activité sous forme associative, Natur'Ville acquiert une autre compétence. Ses responsables ont créé un site Internet qui permettra de

faire connaître les activités de l'association. Ce sera un lien avec tous ses amis dans les prochains mois. Ils s'annoncent décisifs pour son avenir.



### Natur'Ville

Association pour la promotion et la gestion des jardins familiaux déclarée selon la loi de 1901

Adhérente au CADEB et à la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs.

Présidente: Martine Rol

Tél : 01 74 08 74 88

Courriel: [marcelle.rol@club-internet.fr](mailto:marcelle.rol@club-internet.fr)

Site Internet: [www.naturville.com/](http://www.naturville.com/)

# Analyser et prévenir les risques

*Le risque zéro n'existe pas. Mais il vaut mieux savoir et prévenir que guérir. Existe-t-il une méthode? Quel rôle peuvent –et doivent– jouer les citoyens et les associations? Voici quelques pistes, que nous propose François Aubrun, après une journée de formation avec France Nature Environnement .*

La méthodologie d'analyse des risques s'applique à notre époque, de façon courante, à une grande variété de situations dont l'on cherche à maîtriser les effets potentiellement dangereux. Dans la précédente Lettre du CADEB, nous avons parlé des risques industriels qui entraînaient l'élaboration d'un P.P.R.T. (Plan de prévention des risques technologiques) mais d'autres risques pourraient être abordés par une méthodologie similaire :

- Les risques d'inondation par la réalisation d'un P.P.R.I
- Les risques miniers par la réalisation d'un P.P.R.M.
- Les risques naturels par la réalisation d'un P.P.R.N.

Si plusieurs de ces plans sont réalisés pour une même zone géographique, ils doivent être mis en cohérence...

## Méthode d'analyse

Pour effectuer l'analyse des risques :

- on identifie les événements potentiels à risques liés aux installations étudiées ou au milieu urbain ou naturel en cause .
- on évalue les risques en les chiffrant selon deux axes : la gravité et la probabilité d'occurrence. Il convient pour ce faire, de mettre au point une grille de cotation de la gravité des conséquences d'un événement et une grille de cotation de la probabilité d'occurrence de cet événement. Le produit des deux valeurs donne un niveau de criticité du risque étudié.



Ce produit doit être positionné dans une matrice d'acceptabilité qui fait elle-même apparaître 3 zones :

- une zone de non acceptabilité du risque
- une zone de tolérance du risque ( dans le cas où la réduction du risque est irréalisable ou si son coût est disproportionné par rapport à l'amélioration envisagée)
- une zone d'acceptabilité du risque. Ce travail est complété sur le plan géographique par la mise en évidence de zones plus ou moins critiques.
- quand le risque n'est pas accepta-

	Inondation	carrières souterraines	Mouvements de terrain	risque industriel élevé	transport matières dangereuses (par route, rail ou fleuve)	rupture alimentation d'eau potable
Carrières sur seine	x	x	x	x	x(fleuve)	x
Chatou	x	x	x	x	x(route)	x
Croissy sur seine	x				x(fleuve)	x
Houilles		x	x			
Le Vésinet					x(route)	x
Montesson	x	x	x		x(fleuve)	
Sartrouville	x	x	x		x(rail,fleuve)	x

(source : Dossier départemental des risques majeurs - mise à jour de 2007)

ble, on recherche les solutions soit pour supprimer complètement le risque (mais ce n'est pas toujours possible) soit pour en limiter les effets dangereux. Ce sont ces solutions qui constitueront le corps du plan étudié...

Ce sont ces solutions qui permettront de faire baisser le niveau de criticité.

- quand le risque apparaît « acceptable » ou « tolérable » ...on le gère simplement en assurant avec rigueur le contrôle continu du fonctionnement de l'installation ou l'évolution de la situation (exemple : en cas de crue pour le risque « inondation ») et en installant les moyens de le circonscrire rapidement s'il survient.

## Le rôle des associations

Bien sûr tous ces risques latents sont « sous contrôle » des pouvoirs publics. Cependant quand un projet de développement est présenté à la population ou qu'une situation à risques est annoncée, il est légitime - et les associations contactées peuvent contribuer à la réflexion- de se poser les bonnes questions .

Par exemple :

- a-t-on bien étudié tous les dangers induits par le projet ou la situation à risques?

- Certains semblent-ils avoir été occultés ou minimisés ?
- les analyses de risques présentées sont elles crédibles ? Si non, pourquoi ?
- les solutions proposées pour supprimer les risques ou en limiter les effets apparaissent-elles cohérentes et suffisamment efficaces ? Si non, quelles seraient les solutions nouvelles à étudier ?
- les dispositifs de mise en place et de contrôle des solutions sont- ils conformes à ce qui a été prévu et validé?
- un plan de secours est- il en place et est-il cohérent avec le potentiel de danger ?  
Les associations, en outre, peuvent :
- apporter – quand elles disposent d'un spécialiste du métier concerné- un avis technique extérieur au projet.
- réagir à ce qui a déjà été – ou va être prochainement- mis en place.
- donner, en synthèse, un avis circonstancié et indépendant de tout groupe partisan (lobby industriel, parti politique ...) sur le plan présenté.
- contribuer à faire passer les bonnes informations auprès des populations concernées...

*François Aubrun  
Chargé de mission CADEB*



# Drôle de trafic entre Paris et la Boucle

*La ville de Paris « produit » beaucoup de déchets solides ou liquides dont elle ne sait que faire. Ils ne sont pas traités sur place, mais dans les communes avoisinantes de la région parisienne. Le phénomène n'est pas nouveau, comme l'attestent certaines pratiques anciennes dans la Boucle de Montesson. Donnons la parole à Françoise Denais, présidente des amis de l'histoire de Sartrouville, pour nous les conter.*

Les dépôts en plein air, malodorants, cela vous dit quelque chose ? les déchets verts qui « embaument » la plaine de Montesson certains jours et qui servent à amender les sols ? Oui bien sûr, mais ce n'est pas, dans la façon de faire, une idée nouvelle. Au 19<sup>ème</sup> siècle, une pratique analogue, qui s'est prolongée jusqu'au début du 20<sup>ème</sup>, était connue sous le nom de « gadoues ». Sous ce nom de gadoues, on entendait les boues de la ville de Paris. En effet, dans la capitale, beaucoup de rues n'étaient pas empierrées et la viabilité n'existait pas; les habitants devaient « balayer devant leur porte » la boue quotidienne, les excréments (d'animaux ou humains !) les débris de toutes sortes, le crottin de cheval (n'oublions pas que des milliers de chevaux empruntaient les voies parisiennes).

## Une fumure bienvenue

Ces gadoues étaient ensuite ramassées, visitées d'abord par les chiffonniers, et entreposées dans des lieux spécifiques aux portes de la ville, appelés « voiries » où elles demeuraient quelque temps, pour « mûrir », avant d'être mises à la disposition des cultivateurs de la région voisine (moyennant contribution) qui venaient les ramasser pour fumer leurs champs. Dans cette proche banlieue de Paris, si la culture maraîchère avait remplacé petit à petit la culture de la vigne et était devenue plus rentable, elle nécessitait aussi beaucoup d'en-

grais. Nos maraîchers partaient le soir de Sartrouville, le tombereau tiré par le cheval de la famille, empli de légumes de toutes sortes, se dirigeaient sur Courbevoie et Neuilly pour entrer dans Paris, et aller vendre leurs productions aux Halles.

## Manque d'hygiène

Après avoir délesté leurs tombereaux de leur précieuse cargaison, tôt le matin, avant de rentrer, ils allaient « faire les boues », c'est-à-dire : ou prélever, moyennant finances, les boues, « prêtes à l'emploi » dans les voiries établies, ou, afin de ne pas bourse délier (et même recevoir une petite contribution de la ville), faire « le ménage » eux-mêmes dans les rues de Paris dans un secteur qui leur était attribué. Les tombereaux vides de légumes étaient donc remplis au retour par cette nauséabonde marchandise. L'histoire ne dit pas si les dits tombereaux étaient lavés avant de resservir pour la prochaine livraison à Paris. Sur le plan hygiène, c'était parfait !

## Des dépôts dans la Boucle

Les boues ainsi collectées étaient déversées à Sartrouville (exemple que nous connaissons) le long des routes et chemins des champs, assez éloignés du village, aux endroits appelés « places à gadoues ». En pourrissant, cela dégagait une odeur infecte que les régiments des casernes de Paris qui venaient à pied, manœuvrer au camp de Maisons-Laffitte connais-



*Paysan sartrouillois sur son attelage en début de siècle*

saient bien, car il y avait beaucoup de ces places le long de la route de Paris à Sartrouville (av. Maurice Berteaux). A la Croix Blanche, rue de la Convention, toujours à Sartrouville, il en existait une assez importante, qui est restée là jusqu'aux environs de la guerre de 1914.

En 1847 à Carrières, il existait des déchargements de gadoues venant par bateaux de la capitale jusqu'au port du village, et qui servaient aux cultures (*Histoire de Carrières sur Seine par Louis Jouan*). A Montesson, Anne Pinilla Lopez (*Mémoire et Histoire de Montesson*) cite, suivant témoignage d'un ancien maraîcher de ce lieu, un espace situé au dessus du cimetière, appelé « forme » et servant au dépôt des gadoues que le grand père rapportait de ses voyages à Paris. Mais si on peut dire que les « places à gadoues » de Sartrouville devaient être à la disposition de tout un chacun (moyennant compensation ?), celle de Montesson semble être d'utilisation privée.

## De nouvelles pratiques

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, le rail avait pris la relève, on emportait ces ordures par trains entiers vers Mantes. Ensuite, le tout à l'égout et le système de ramassage des ordures (M. Poubelle – 1883) ayant été mis en place à Paris on s'achemina vers l'épandage et l'incinération – Ceci est une autre histoire



*Sur la route de Paris, devenue avenue Maurice Berteaux, à Sartrouville. La route était longée par le tramway, disparu avant la dernière guerre et remplacé par des bus.*

*Françoise Denais, Présidente  
Les Amis de l'Histoire de Sartrouville  
Courriel: denais.78@wanadoo.fr*

# Un projet d'AMAP solidaire à Poissy

*Des AMAP (voir encadré), il en existe un peu moins d'un centaine en Île-de-France. Dans la Boucle, il y en a une à Carrières-sur-Seine. Une autre pourrait bientôt voir le jour à Poissy, portée par une association dynamique et motivée. Écoutons Michel Schalamon, Président du « Jardin de Poissy ».*

## Q. Comment vous est venue l'idée d'une AMAP

R. L'idée de créer une AMAP a pour origine quelques familles de Poissy. Comment? Par le constat de voir la qualité de notre alimentation se dégrader, par une volonté d'agir sur notre environnement et par la possibilité de favoriser le lien social localement. C'est sur ces trois "piliers", alimentaire, environnemental et social, que notre motivation s'est articulée. Après avoir contacté les producteurs bio proches, nous avons assez rapidement constaté que leur production était déjà dédiée à des AMAP existantes ou à des marchés bio, et que le faible nombre de producteurs bio locaux ne pouvait satisfaire une demande croissante. Nous n'avons pas souhaité élargir notre recherche au-delà d'un périmètre raisonnable, le transport ayant alors un impact sur l'environnement incompatible avec l'esprit d'une AMAP.

D'où l'idée de créer un espace de production local, avec un voire plusieurs jeunes agriculteurs motivés par cette aventure. D'autant que nous avons détecté une opportunité de foncier sur des terrains municipaux pour partie inconstructibles: les Terrasses de Poncey(1).

(1) Les Terrasses de Poncey: projet de nouveau quartier de Poissy, en entrée de ville, sur 35 hectares, aux abords de l'échangeur A13-A14 et de la N13.

## Q. Où en est votre projet?

R. Au delà des familles à l'origine du projet, nous avons souhaité connaître la réaction des habitants de Poissy. Lors du forum des associations en septembre 2008 et à notre heureuse surprise, plus de 70 familles ont montré un vif intérêt et ont souhaité être régulièrement informés. Certains élus rencontrés alors, et avec qui nous sommes en contacts réguliers depuis, ont été séduits par le projet et nous ont fortement encouragés dans la poursuite de notre démarche.

Nous avons donc décidé de créer l'association "Le Jardin de Poissy" afin de structurer nos actions: notamment la construction du projet avec nos partenaires (les agriculteurs qui nous suivent et le réseau AMAP-IdF pour les principaux), l'organisation de visites d'AMAP, la création d'un site Internet etc.. Nous travaillons également à une proposition de convention qui définirait les principes de fonctionnement entre les parties: les agriculteurs, la municipalité et Le Jardin de Poissy.

## Q. Quelles sont les différentes options que vous envisagez ?

R. En fonction des surfaces dédiées au projet, nous avons effectivement travaillé avec nos partenaires sur un projet à "options".

Le socle reste bien sûr l'AMAP avec la production hebdomadaire de paniers. Parmi les options: des jardins fami-

## AMAP, mode d'emploi

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est un partenariat de solidarité et de proximité, entre un groupe de « consom'acteurs » et un paysan. Les « amapiens » s'engagent à lui acheter ses produits pendant une saison.

Tout le monde est gagnant : le consommateur a chaque semaine des produits frais et sains, souvent moins chers que sur un marché. L'agriculteur a un revenu garanti, et il est sûr d'écouler la totalité de sa production.

### Pour en savoir plus:

Le site des AMAP d'Île de France: [amap-idf.org/](http://amap-idf.org/)

### AMAP de Carrières

le Jardin d'en Haut : [ursula.nadler@wanadoo.fr](mailto:ursula.nadler@wanadoo.fr)

### Jardin de Poissy

Michel Schalamon  
[jardindepoissy@free.fr](mailto:jardindepoissy@free.fr)

liaux, un verger conservatoire, des ruches, etc.

Concernant la dimension solidaire du projet, les jardins familiaux doivent favoriser la mixité sociale. Mais nous souhaitons aller au-delà. Le projet doit pouvoir être accessible au plus grand nombre. Une réflexion en ce sens est en cours au sein du groupe afin de pouvoir répondre à cette dimension solidaire à laquelle nous tenons.

Le projet intègre également le suivi de (s) jeune(s) agriculteur(s) par des agriculteurs expérimentés déjà en AMAP bio. Ce principe, appelé "couveuse d'AMAP", nous permettra de sécuriser le projet et pourquoi pas d'essaimer ultérieurement de jeunes agriculteurs bio vers des terres d'Île de France ou ailleurs. Mais nous n'en sommes pas là. La souplesse du projet lié aux options, qui peuvent être étalées dans le temps, devrait, nous l'espérons, faciliter la prise de décision de nos élus.

## Q. Quand comptez-vous débiter ?

R. Le projet est suffisamment avancé pour que nous puissions commencer sans tarder. Nous attendons bien évidemment que la municipalité de Poissy se prononce sur le foncier dans la mesure où ces terres lui appartiennent. Mais nous sommes confiants car les terres en question, actuellement en friches, sont inconstructibles, donc à priori hors de portée d'un éventuel projet immobilier.

Propos recueillis par le CADEB



Michel Schalamon, à droite sur la photo, et quelques membres du « Jardin de Poissy », en réunion de travail pour peaufiner leur projet d'AMAP

## En bref

### Aménagements cyclables : 50%, 60 %, et au-delà!

Ce ne sont pas les soldes, mais la part de subventions dont peuvent bénéficier— sous certaines conditions et avec des plafonds —les collectivités pour leurs aménagements cyclables.

La Région Île-de-France et le Département des Yvelines peuvent concourir au même projet, ce qui réduit considérablement les coûts! Encore faut-il que les dispositifs soient connus... et les subventions demandées en temps utile! Tous les renseignements - réunis grâce à Réseau Vélo 78 - sont disponibles sur le site Internet du CADEB, en rubrique « documents ».

### Un livre blanc pour le RER A

Après plus de 12 000 usagers de cette ligne qui avaient signé l'an dernier une pétition pour « l'amélioration du fonctionnement du RER A », une soixantaine d'élus de communes riveraines viennent de rendre public un livre blanc. Après un état des lieux des dysfonctionnements actuels, ils « exigent, au nom des usagers et dans les meilleurs délais, des mesures concrètes et efficaces pour améliorer le fonctionnement de la ligne A du RER. » Suivent une série de propositions à mettre en œuvre « immédiatement », et des réflexions pour l'avenir « pour éviter la thrombose en Île-de-France. »

Le livre blanc est téléchargeable sur le site Internet du CADEB : [cadeb.org](http://cadeb.org)

### Un record avec + 28.57 %

C'est la commune de Carrières-sur-Seine qui l'obtient, avec le plus fort taux de croissance démographique des Yvelines de 1999 à nos jours. La population est en effet passée de 12.130 à 15.596 habitants. Les 7 sept communes de la Boucle de Montesson, regroupées en communauté de communes, totalisent 171.076 habitants et Sartrouville reste la ville la plus peuplée de l'ensemble, avec 52.090 habitants. Elle est aussi la 2ème ville des Yvelines, derrière Versailles, qui compte 89.490 habitants.

(Source: INSEE)

### Convergence associative

Afin d'obtenir une réduction significative des nuisances aériennes, une quarantaine d'associations d'environnement franciliennes concernées ont créé le 22 janvier une « convergence associative ». Le CADEB envisage son adhésion.

Pour en savoir plus:  
<http://www.advocnar.fr/>

## Courrier des lecteurs

### Économisons l'eau potable

Je vis à Sartrouville, j'ai signé le pacte écologique de Nicolas Hulot mais je souhaiterais aussi agir si possible en local, ce que peut être peut m'offrir votre association. Je suis membre d'un conseil syndical d'immeuble. Déjà à notre niveau, nous essayons de responsabiliser les copropriétaires sur leur consommation d'eau, avec un enjeu économique et écologique. Tout à commencé il y a deux ans lors d'une réunion du conseil syndical. Jusqu' alors, le compteur d'eau étant commun à toute notre résidence, il était impossible de connaître la consommation de chacun. Qui pouvait être différente selon le nombre d'occupants d'un logement ou les habitudes hygiéniques de chacun. L'idée était donc de faire installer dans chaque logement un compteur individuel, relevé par une société spécialisée. Mais se posait un problème: les gens allaient-ils ouvrir leurs portes lors du relevé par le technicien? Rien n'était moins sûr. Nous avons donc opté pour un modèle de compteur à relevé téléométrique (c'est à dire à distance depuis la cage d'escalier) grâce à un petit émetteur situé à l'intérieur même du compteur, alimenté par une pile d'une autonomie de 10 ans. Le projet a tout d'abord été refusé en assemblée générale. Les copropriétaires invoquaient l'impossibilité d'accès à leurs robinets d'arrêt parfois situés sous des baignoires accessibles uniquement par la trappe de visite. Cela allait occasionner des frais supplémentaires. Nous en avons rediscuté et lors de la dernière assemblée générale, le projet était enfin voté et a vu le jour il y a quelques mois. Dorénavant chacun est responsable de sa consommation d'eau et aussi des fuites qui peuvent avoir lieu dans son logement, c'est un bon point de départ pour faire des économies, car l'eau potable tend à se raréfier, donc économisons là.

Frédéric Louchez Quartier des Dix-Arpents à Sartrouville

### Mes fiertés...

La vie d'un consultant est austère... beaucoup d'études ne débouchent sur rien de concret, beaucoup d'autres études débouchent sur un autre concret que celui que vous auriez accompagné, mais quelquefois vous découvrez —souvent par hasard- les fruits de vos travaux...

#### Le petit aménagement de l'avenue de Tobrouck à Sartrouville

(Yvelines), 1998. Je pensais que pour ce croisement il fallait jouer la responsabilité personnelle. Les cyclistes doivent quitter la voie de droite pour rejoindre le trottoir d'en face, en traversant une voie à assez fort trafic (une des entrées de la commune). En rétrécissant la première voie pour qu'on ne puisse pas les doubler, je leur permets de se positionner dans un refuge central. Et là automobilistes et cyclistes sont les yeux dans les yeux. Ça se passe bien. Ça n'aurait pas passé sans la démonstration en vraie grandeur réalisée avec l'aide des associatifs (Réseau Vélo 78).

Isabelle Lesens, consultante vélo, a participé en 1997-1998 à l'aménagement de quatre itinéraires à Sartrouville  
Site Internet : [isabelleetleveau.20minutes-blogs.fr/](http://isabelleetleveau.20minutes-blogs.fr/)



### Du « Bio » dans les cantines scolaires du Mesnil

Dans la dernière Lettre du CADEB, une habitante de Montesson demandait du bio dans les cantines. La même demande est exprimée au Mesnil-le-Roi.

Difficile ces derniers temps de ne pas tomber sur des articles de journaux ou des émissions de radio ou de télévision qui mettent en garde contre les dangers des pesticides utilisés dans l'agriculture intensive.(...)Il n'est donc pas étonnant que l'agriculture biologique (sans pesticides ni engrais chimiques ou OGM) soit plébiscitée par une large majorité de la population (...).Nous pensons que « le bio » ne doit pas être réservé aux VIP et aux « bobos ». C'est pourquoi nous avons demandé qu'il soit introduit dans les cantines scolaires du Mesnil. La Municipalité, dubitative sur le sujet, s'en remet à la « SOREST », société de gestion des cantines, pour introduire des produits « bio » à budget constant. Celle-ci s'est engagée à fournir - selon une périodicité non définie - des fruits, des soupes, peut-être des yaourts, et à en informer la Mairie et les parents d'élèves.

Pour nous, cette première étape n'est pas suffisante : il faut arriver progressivement, mais à court terme, aux 20% de produits « bio » préconisés par les accords de Grenelle. Même s'il faut que la Commune consacre un effort budgétaire supplémentaire et s'il faut demander une subvention à la Région.

Michèle Vitrac-Pouzoulet, conseillère municipale d'opposition  
Extrait du bulletin municipal du Mesnil-le-Roi - décembre 2008

# LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES



« Seul, on va  
plus vite  
Ensemble, on va  
plus loin »

## CADEB

Association loi 1901  
agrée pour la protection  
de l'environnement sous  
le numéro 04-033 DUEL  
Siège social : 130 av. du  
Général de Gaulle -  
78500 SARTROUVILLE  
Tél : 01 39 57 65 28  
01 39 15 32 21

Courriel : ca-  
deb78@wanadoo.fr

Site Internet:  
www.cadeb.org/

SIRET:484 499 009 000 13

## Composition du Bureau

Présidente :  
Paulette Menguy  
Vice Président :  
Alex Ballot  
Vice Président  
Jacques Firmin  
Secrétaire Général:  
Jean-Claude Parisot  
Secrétaire :  
Gérard Moulin  
Trésorier:  
Patrick Bayeux  
Membre  
Jean-Pierre Genestier

## Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)

Yves Rambaud contact@aeb-parcimperial.fr  
Site Internet: :www.aeb-parcimperial.fr

Tél: 01 39 76 99 25.

## Carrières Autrement

Alex Ballot

Tél : 01 39 14 52 94

## Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville

Patrick Bayeux bayeuxprues@wanadoo.fr

Tél : 01 39 57 82 63

## Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville

Mario Ostoréro jean-louis.verdure@wanadoo.fr

Tél 01 39 14 88 11

## Forme 21 (sensibilisation et communication sur le développement durable )

Jean-Yves Rebeyrotte forme21@club-internet.fr

Tél:01 53 73 74 18  
01 30 53 37 66

## La Boucle Verte

Francis Bonnemason contact@laboucleverte.org  
Site Internet : www.laboucleverte.org

Tél : 01 39 68 28 35

## Les Dix Arpents à Sartrouville

Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com

Tél : 01 39 13 44 83

## Mieux Vivre à Montgolfier

Marc Aubrée assomvm@neuf.fr

Tél : 01 39 14 29 00

## Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)

Martine Rol marcelle.rol@club-internet.fr

Site Internet: www.naturville.com/

Tél : 01 74 08 74 88

## Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville

Sandrine Féron associationvaudoire@gmail.com

Tél : 01 30 86 92 92

## Recycl'Action (une alternative positive pour la réduction des déchets.)

Cathy Tizzoni ktix.tizia@wanadoo.fr

Site Internet: http://recycl-action.over-blog.com/

Tél: 06 60 38 43 82

## Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville

Jean-Claude Parisot arqm@wanadoo.fr

Site Internet:: www.arqm.asso.fr/

Tél : 01 39 15 32 21

## Seine Vivante

Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr

Tél : 01 30 15 06 70

## Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet

Jean-Paul Debeaupuis sidslevesinet@noos.fr

Tél: 01 30 71 29 59

## Voisins-Voisines à Houilles

Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr

Tél : 01 39 68 86 11

# LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

## CADEB

Collectif d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson

Présidente : Paulette Menguy

Tél 01 39 57 65 28

130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE

Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Seine Vivante: Collectif d'associations et de citoyens qui veulent redonner à la Seine et à ses berges leur caractère naturel

14, rue Charles Bémont 78290 – CROISSY SUR SEINE

Président : Jean-Pierre Genestier

Tél : 01 30 15 06 70

Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

Président: Lionel Carrara

Site: www.reseauvelo78.org

47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET

Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr